



Regroupement familiale pour mon mari qui vit en italie

Par **Visiteur**, le **09/11/2007** à **01:04**

bonjour

j ai effectue pour une deusieme fois le regroupement pour mon mari j ai eu le refus car j ai une carte de sejour portant travalleurs temporaire j ai uncdi je gagne bien ma vie j ai un garcon avec mon mari et la superficie est de 37 M2 je ne sais pas pourquoi je suis en vrai depression car j\$ca due 3ans qua ca due je m occupe de mon fils seule il a 1 AN ET 5 MOIS la situation est difficile tout en sachant que mon mari vit en italie en situation reguliere je m en sort pas je ne sais pas quoi faire

Par **souaade**, le **10/11/2007** à **22:31**

mais l'italie c'est l'europe, je ne comprend pa pkoi tu doi faire un regroupement famillil?